



Ouvrir les horizons !

Pour le cdH, c'est dans une vision à long terme que doit s'inscrire la réponse aux défis de notre commune. Quelle Schaerbeek en 2020 ? Comment répondre aux effets du boom démographique actuel ? Comment faire de Schaerbeek, sixième commune du Royaume, une entité urbaine pilote ?

Schaerbeek a de nombreux atouts : une population jeune, un patrimoine bâti remarquable, de nombreux espaces verts, ... Mais les enjeux sont de taille !

Le plus important est celui de l'éducation. Comment assurer à nos jeunes une formation de qualité qui leur offre des opportunités en termes d'emploi ?

La mobilité doit également être repensée à l'échelle des besoins d'une commune densément peuplée. Clairement, Schaerbeek doit disposer d'une desserte de grande capacité en transports publics qui passe par le métro et le RER.

Enfin, notre commune doit tirer bénéfice de sa position au niveau des potentialités économiques, notamment dans les secteurs du tourisme et du commerce.

Ensemble, ouvrons les horizons !



Denis GRIMBERGHS
Chef de groupe cdH à
Schaerbeek



Schaerbeek grandit !

On le sait, la Région bruxelloise doit faire face à un véritable boom démographique. Si l'on en croit les prévisions du Bureau du Plan, Bruxelles comptera 1,2 million d'habitants en 2020. En une décennie, la population bruxelloise aura augmenté de plus de 170.000 personnes. Parmi les communes concernées au premier chef par ce phénomène : Schaerbeek.

Au 31 décembre 2010, Schaerbeek comptait **126.619 habitants** (soit 2.285 de plus qu'à la fin de l'année précédente). En outre, de 1989 à 2009, la population schaarbeekoise a augmenté de **15,5 %** alors que, dans le même temps, l'augmentation moyenne au niveau régional était de 10 %.

Cette **croissance** plus rapide de la population à Schaerbeek a surtout été **significative** ces dernières années: ainsi, de 2006 à 2010, notre commune a gagné près de 9,5 % d'habitants. Et les études prospectives commandées dans le cadre du Plan Communal de Développement montrent que, à l'horizon 2020, elle comptera encore 20.000 habitants supplémentaires. De manière générale, on peut estimer que la population schaarbeekoise atteindra au moins **145.000 habitants en 2020** !

Cette situation assez exceptionnelle va bien évidemment avoir des **conséquences** sur la gestion de notre commune. A commencer par les **besoins en équipements collectifs** : crèches, écoles, terrains de sport, maisons de jeunes, infrastructures culturelles, ... Le **défi de l'éducation** sera, en particulier, de toute première importance (voir en page 4). Une **réorganisation des services** à la population s'avèrera indispensable. Les **efforts de développement économique** devront être amplifiés afin de permettre à chacun d'accéder à l'emploi. Par ailleurs, des politiques volontaristes seront nécessaires en matière de **logement** pour héberger 20.000 personnes supplémentaires dans notre commune d'ici à 2020 mais aussi en matière de **mobilité** avec le développement à Schaerbeek d'infrastructures de grande capacité telles que le métro ou le RER.

Vous l'avez compris, les **défis** sont aussi nombreux que passionnants : nous devons les relever ensemble !

Sommaire

Editos

- du Président Benoît LUTGEN



- du cdH bruxellois

p2

Notre équipe ministérielle

- **Joëlle MILQUET**
Vice-Première Ministre et Ministre de l'Emploi
- **Benoît CEREXHE**
Ministre bruxellois de l'Economie et de l'Emploi



Le mot de Céline FREMAULT
Cheffe de Groupe au Parlement bruxellois

p3

Le cdH de Schaerbeek :
ses idées et ses actions



p4

A la découverte de nos mandataires

p5

Echos du Parlement bruxellois

p6-7

Votre avis nous intéresse !
Agenda

p8

Radicalement au centre et humainement durable

Construire un monde radicalement plus humain, ça commence dans votre quartier, votre commune, votre Région. Avec le cdH, ce que nous voulons faire, dans les 19 communes bruxelloises et en périphérie, c'est agir pour supprimer ces situations, qui heurtent chaque jour la dignité de la femme et de l'homme : **pauvreté, chômage, logements indécents, isolement, violence, insécurité, environnement dégradé.**



Nous vous proposons un **projet** qui allie la **générosité** à la **créativité**, la fraternité et la diversité, la solidarité et l'esprit d'entreprendre, un projet qui offre un **cadre de vie agréable et convivial**, un projet qui incite au respect, respect des lieux, respect des biens et surtout respect des personnes.

L'**être humain** est un être social, libre, il est un élément de la nature mais il est avant tout humain. L'**humanisme** rassemble en un seul morceau ces trois dimensions. Le **cdH** porte un héritage important : le personnalisme chrétien, fondateur de l'Europe et l'humanisme démocratique qui en a élargi le chemin.

Construire un monde radicalement plus humain, c'est **notre engagement**, sur le terrain. Bruxelles doit construire son avenir de capitale belge et européenne. Construire cet avenir, c'est oser une ville différente, une ville qui respire, une ville plus propre, une ville en lien avec sa périphérie et son espace de développement économique et social, une ville qui honore sa réputation de convivialité et de plaisir de vivre ensemble.

Avec tous les Bruxellois, les familles, les jeunes et les aînés, les travailleurs et les chercheurs d'emploi, les chefs d'entreprise, les associations actives sur le terrain, les enseignants, les acteurs de la culture, nous voulons voir et imaginer ce que sera Bruxelles dans 10, 20, 30 ans et le réaliser.

Construire une ville radicalement plus humaine, ça commence



avec vous. Pas de projet politique nouveau sans citoyen pour le porter. Notre méthode de travail, c'est d'abord l'écoute. **N'hésitez pas à prendre contact avec le cdH** pour partager vos idées, vos projets et vos rêves pour votre commune.

Benoît LUTGEN
Président du cdH
benoit.lutgen@lecdh.be

L'Édito du cdH bruxellois

Notre objectif :

Donner les moyens à chaque Bruxellois de construire son projet de vie

Le cdH bruxellois se met petit à petit en ordre de marche dans chaque commune de la Région bruxelloise et de sa périphérie, afin de vous convaincre une fois encore de la pertinence de notre projet et de nos priorités pour les Bruxellois. Notre ambition et notre engagement : déployer toute notre énergie, notre efficacité et notre bon sens afin que chaque Bruxellois puisse réaliser ses projets de vie, qu'ils soient familiaux, professionnels, ludiques, ...

L'**équipe cdH** de votre commune, que vous découvrirez dans ces colonnes, est **ambitieuse, crédible et déterminée** à travailler encore à votre service ! Bien sûr, les défis à relever ces prochaines années restent nombreux, le travail ne manquera pas et les **combats** à mener ne seront pas simples :

- Dans une ville qui se rajeunit tous les jours avec l'explosion démographique que nous connaissons, il faut résolument **miser sur nos jeunes Bruxellois**. L'école et ses enseignants jouent donc chaque

jour un rôle fondamental pour construire l'avenir de nos enfants, rôle qu'il faudra encore soutenir davantage. C'est une des clés qui permettra à tous nos jeunes Bruxellois de décrocher ensuite un emploi.

- Construire son projet de vie, c'est pouvoir **disposer d'un logement, à un prix abordable**. Or, on le sait, espérer pour un jeune couple d'acquiescer un logement relève de plus en plus de l'exploit dans nos communes. C'est pourtant un projet légitime, auquel le cdH ne veut pas renoncer.
- L'humanisme, c'est aussi refuser l'inacceptable, ce qui heurte la **dignité humaine** : pauvreté, logements insalubres, violence sont autant de drames quotidiens auxquels aucun décideur politique ne peut rester indifférent et pour lesquels nous voulons continuer à nous battre.
- Le sentiment d'insécurité au sein de nos communes a augmenté ces dernières années. Or la **sécurité** est aussi un **droit**

fondamental. Il faut s'attaquer à toutes ces petites incivilités qui rendent notre quotidien moins agréable.

Nos priorités, notre objectif sont simples : **permettre à chaque Bruxellois de pouvoir continuer à s'épanouir dans la ville**, dans un logement à un prix abordable et avec un emploi stimulant ! Vous retrouverez dans ce numéro du Terracotta les actions de vos mandataires locaux, leurs combats quotidiens pour rendre nos communes plus accueillantes, plus belles, plus humaines. N'hésitez pas bien entendu à prendre contact

avec eux pour toute question, suggestion, remarque, ... ils sont à votre disposition, de même que toute l'équipe du cdH bruxellois. Un seul site pour nous retrouver : **www.lecdh-bruxelles.be**

Aidez-nous à planter, dès demain, des brins d'humanité dans chacune de nos communes !

Damien DE KEYSER,
Hamza FASSI-FIHRI,
Céline FREMAULT



La vérité des chiffres... au service des défis sociaux

Comme l'expliquait Benoît Lutgen dans son discours le 4 septembre, les politiques ont besoin de statistiques pour appréhender les défis sociaux.

- Comment évaluer l'évolution de l'**analphabétisme** en Belgique quand le **seul chiffre** disponible, à savoir 10% de la population, date d'il y a **plus de 20 ans** ?
- Comment mesurer l'ampleur du **nombre de logements vides** à Bruxelles et déterminer les bonnes politiques à mener quand on ne dispose que d'une **fourchette approximative** de 15.000 à 30.000 logements vides ?
- Comment évaluer les **impacts des politiques de mobilité** de ces dernières années alors que le **dernier comptage** global des voitures sur nos routes date de **2001** ?

L'absence de chiffres actualisés ne correspond pas pour autant à une absence de défis pour les dirigeants politiques. L'**évaluation des politiques publiques** est un élément indispensable du travail de **contrôle démocratique** et il permet de rendre des comptes sur l'efficacité des politiques menées.

A cette fin, disposer d'un outil statistique performant permettant la récolte, le recoupement et l'analyse des données statistiques est primordial. Il est essentiel de disposer de **chiffres pertinents, récents**, pour apporter des **réponses ciblées** et procéder aux réajustements nécessaires.



Céline FREMAULT
Cheffe de Groupe
au Parlement bruxellois

N'hésitez pas à consulter le site du cdH bruxellois www.lecdh-bruxelles.be. Vous y trouverez toutes les informations pratiques et les dernières actualités des élus cdH bruxellois.

Interview de Joëlle Milquet, Vice-Première Ministre et Ministre de l'Emploi

« Je vais pouvoir pleinement me consacrer à la gestion de l'Etat... et de Bruxelles-Ville ! »

Joëlle Milquet, vous avez cédé le flambeau après douze ans de présidence, votre sentiment ?

Cette passation de pouvoir a été un fabuleux **moment de convivialité**. J'avais vraiment voulu cette relève et je l'ai préparée bien avant mon départ, pour assurer un **avenir serein** à mon parti. Je suis arrivée, à la présidence du cdH, en duo avec Philippe Maystadt et j'ai cédé le témoin à Benoît Lutgen de la même manière. Mon successeur a toute ma **confiance** et mon **amitié**.

Comment résumer cette présidence ?

J'ai hérité, à 38 ans, d'un parti usé, en crise, relégué dans l'opposition et marginalisé. On le disait mort. Aujourd'hui, j'ai légué un **parti bien vivant, respecté et crédible**, installé dans les postes clés à tous les niveaux de pouvoir. Le cdH est devenu un **parti neuf**, avec une nouvelle identité, un nouveau projet, un parti entièrement renouvelé et féminisé.



Votre plus beau souvenir ?

Le **congrès de changement de nom** ! Quel moment émouvant ! L'humanisme est le concept le plus fort, le plus précurseur et le plus nécessaire du XXI^e siècle. Il transcende les vieux clivages de droite ou de gauche. L'**humanisme**, ce **concept universaliste et généreux**, dérange sans doute car il va à l'encontre de toutes les dérives actuelles de notre société : individualisme, matérialisme, racisme, nationalisme, populisme.

Votre rôle à l'avenir ?

Je tiens à rassurer tout de

suite : je ne compte pas jouer les belles-mères ! Après douze ans d'investissement total, je suis assez soulagée de pouvoir transmettre le poids de la direction du parti pour me concentrer à 200 %, à son futur gouvernement et aux nombreuses **réformes institutionnelles et socio-économiques** dont notre Pays et l'Europe ont besoin. Sans oublier Bruxelles, évidemment, où le cdH qui a doublé son score en dix ans fait face à des enjeux majeurs. Bruxelles, par ailleurs, capitale d'un Pays que je m'emploie plus que jamais à sauver, à la table des négociations.

En direct du Gouvernement bruxellois, avec Benoît CEREXHE, Ministre bruxellois de l'Economie et de l'Emploi

L'économie sociale au bénéfice de l'emploi et de la santé



L'économie sociale rend des **services de proximité**, crée du **lien social** et favorise l'**insertion** des personnes fragilisées sur le marché de l'emploi. La soutenir est donc une façon pour la Région bruxelloise à la fois de se doter d'un véritable levier pour réduire le chômage, en particulier celui des personnes peu qualifiées, et de répondre aux besoins d'une population qui ne fera que s'accroître dans les années à venir, notamment dans le domaine de ce que l'on appelle les « **déterminants**

» **de la santé** : accessibilité de l'offre de soins, cohésion sociale, maintien à domicile. Quand on peut conjuguer ces compétences au profit des Bruxellois, on est un Ministre heureux !

Faciliter l'accès à la santé

« **Proximité Santé** » en est un bel exemple. Son objectif : faciliter l'accès à la santé pour chacun. Cela recouvre des réalités bien différentes : depuis **les conseils d'un ergothérapeute** jusqu'à la location, la vente et la

livraison à domicile de **matériel de santé** en passant par une **aide pour les petits travaux** et le transport des personnes malades, seules, handicapées ou en convalescence. Depuis début septembre, elle propose un nouveau service de **transport pour les personnes à mobilité réduite**, avec cette particularité que le chauffeur peut très concrètement accompagner la personne dans ses démarches.

Créer de l'emploi pour les moins qualifiés

Agréée ILDE (Initiative locale de développement de l'emploi), l'association propose des postes de **travail à un public motivé mais défavorisé** et/ou difficile à placer, et en assure la formation. Elle emploie actuellement 12 Bruxellois (dont 5 ACS et 4 article 60). Il existe à Bruxelles d'autres ILDE actives dans le domaine de la santé. Elles totalisent **une centaine d'emplois** dont 80, occupés par des personnes infraqualifiées, sont subsidiés par la Région à concurrence de 340.000 euros.

Besoin d'écoles !

Pour faire face au boom démographique que connaît Schaerbeek, il est urgent d'augmenter le nombre de places dans les écoles situées dans notre commune mais aussi le nombre d'écoles !

A l'horizon 2025, l'estimation porte sur 1.800 places dans le maternel, 5.500 dans le primaire et près de 5.000 dans le secondaire. Pour bien mesurer ce que cela représente, la capacité totale actuelle des **écoles maternelles** schaarbeekoises est de 4.913 places; il faut donc un **accroissement de 37%** des places existantes pour rencontrer les besoins liés à l'augmentation de la population. Et ce taux monte à plus de **60%** dans le **primaire** et le **secondaire** !

Pour le cdH, cette question doit être traitée en mettant autour de la table les responsables de tous les

réseaux, tant du côté francophone que néerlandophone.

Le plus grand défi reste celui de la **qualité**. Chacun doit pouvoir bénéficier d'une **bonne école** au plus **près de son domicile**. Cela passe par la **modernisation des équipements** et des infrastructures mais aussi par la motivation d'un **personnel compétent et en nombre suffisant** !

Bien entendu, il faut commencer par les premiers âges de la vie : d'abord des crèches, ensuite des écoles maternelles, puis primaires et enfin secondaires.

Mais il faut faire vite. Nos écoles sont déjà au bord de la saturation. Et nous ne pouvons pas prendre le risque que l'inscription à l'école maternelle soit retardée faute de places, alors que l'on connaît l'**importance** d'une **fréquentation effective dès l'âge de 3 ans** en termes d'éducation et de socialisation des enfants.



Le Musée du Chemin de fer est sur les rails!

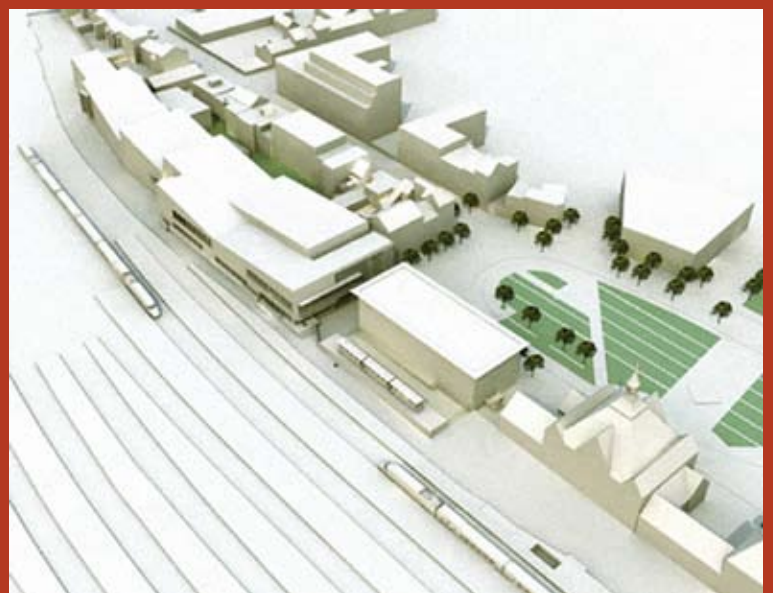
C'est en 2001 que la SNCB marquait son accord de principe sur la création, en Région bruxelloise, d'un centre d'animation sur les transports par chemin de fer, qui abriterait entre autres les collections du patrimoine de la SNCB.

Restait à trouver l'implantation idéale. Le **site de la gare de Schaerbeek-Voyageurs** présentait de nombreux avantages : lieu symbolique et central de l'histoire ferroviaire

belge, intérêt touristique, facilité d'accès,... Schaerbeek a été choisie après une âpre bataille que nous avons donc gagnée !

Aujourd'hui, les **permis** sont **délivrés** et les **travaux** ont **commencé**. Une scénographie muséale de grande qualité a été imaginée par un Schaerbeekoïse de talent : **François Schuiten**. Après le réaménagement réussi de la place Princesse Elisabeth, on peut espérer que ce musée sera ouvert au public d'ici à 2013.

Reste à assurer la réussite de ce projet et à profiter au maximum des retombées d'un **investissement de plus de 15 millions d'euros** pour dynamiser le commerce et l'Horeca dans les quartiers environnants.



Des sacs plus verts dans les communes voisines?

Voilà bientôt dix ans que l'Agence régionale Bruxelles-Propreté organise, d'avril à novembre, des collectes hebdomadaires de déchets de jardin. Un service fort apprécié, en témoigne l'augmentation constante du volume de déchets récoltés. Mais tous les Bruxellois ne sont pas logés à la même enseigne...

Dans certaines communes « privilégiées », la **collecte** est effectuée en porte-à-porte tandis que, dans d'autres, les habitants sont invités à déposer leurs déchets verts à un point fixe. Si la zone de collecte en **porte-à-porte** a été étendue au fil des



années, six communes sont toujours lésées dont Schaerbeek.

Or la **généralisation du service** à l'ensemble du territoire régional est inscrite dans l'**accord** de Gouvernement. Récemment, le Secrétaire d'Etat en charge de la Propreté publique, Emir Kir, s'était engagé à ce que cela devienne réalité au mois de septembre. Avant de **se rétracter**, sur fond de tensions sociales à l'ABP.

Une **déception** pour le Forum des comités de quartier schaarbeekoïse qui avait lancé, en collaboration avec les autorités communales, une **pétition** en faveur de la collecte à domicile des déchets verts dans notre commune. En mai dernier, le Forum a interpellé le Conseil communal sur le sujet,

fort des 3000 signatures déjà récoltées. Ses membres rappellent que les riverains financent l'ABP au même titre que les autres Bruxellois et que Schaerbeek compte de nombreux jardins privés. Le **Conseil communal** a soutenu l'initiative en approuvant à l'unanimité une **motion de soutien**.

On ne peut que se réjouir de la démarche des comités de quartier qui, par leur campagne de pétition et leur interpellation citoyenne, donnent du crédit à des revendications déjà défendues par les mandataires communaux.

Reste à **espérer** que cette démarche fasse de **Schaerbeek** la **prochaine élue** pour s'intégrer au dispositif !

Une équipe au service de la démocratie locale

Le cdH participe activement à la vie communale au travers de ses mandataires locaux. Il ne demande qu'à promouvoir, avec votre soutien, une commune encore plus attractive, durable et solidaire.

Qu'elles aient trait à l'emploi, au logement, à la mobilité, à l'éducation ou encore aux affaires sociales, **le cdH relaie régulièrement les préoccupations des citoyens.** Ses mandataires n'hésitent pas à prendre leurs responsabilités dans

des **dossiers** qui touchent au quotidien des Schaerbeekois. Le cdH à Schaerbeek, ce sont des **mandataires** mais aussi des **militants** et des **sympathisants**, issus de tous les quartiers de notre commune. C'est une équipe

dynamique et diversifiée qui est à votre disposition si vous voulez, vous aussi, prendre part au **débat** local.

Toutes les infos du cdH de Schaerbeek sur www.cdH1030.com



Denis GRIMBERGHS
Chef de groupe

dgrimberghs@gmail.com



Mohamed EL ARNOUKI

Conseiller communal

elamoukimohamed@hotmail.com



Clotilde NYSENS

Conseillère communale

info@clotildenysens.be



Mahinur ÖZDEMIR

Députée régionale

Conseillère communale

mahinurozdemir@gmail.com



Thierry HALLET

Conseiller CPAS

t.hallet@wery.com



Laurent DAUBE

Président

lداube@ecdH-schaerbeek.be



Chadia BOUAYACHI

Vice-Présidente

bouayachi.chadia@gmail.com



Karima OURIAGHLI

Vice-Présidente

ouriaghli@gmail.com



Alexandra GODBILLE

Trésorière

agodbille@hotmail.com



Cédric MAHIEU

Secrétaire

cedricmahieu@hotmail.com

Le cdH de Schaerbeek : ses idées et ses actions

Un nouveau contrat de quartier pour Schaerbeek

Le Gouvernement bruxellois a décidé d'octroyer un contrat de quartier aux Schaerbeekois du quartier Josaphat.

L'année en cours est consacrée à la définition du programme qui devrait permettre le développement de nombreuses initiatives. Un **budget de 11 millions d'euros** a été attribué pour des réalisations qui seront programmées entre 2012 et 2017.

Il faudra donc encore de la **patience** et de l'**opiniâtreté** pour faire bouger les choses mais la décision d'investir à cet endroit est une bonne chose, demandée par le cdH depuis longtemps. Car si nous avons défendu le principe du **contrat de quartier d'Helmet** – qui démarre, lui, cette année –, nous avons également mis en évidence le manque d'investissements publics dans ce quartier situé à la frontière de Saint-Josse.



Le parc Rasquinet, au cœur du périmètre du contrat de quartier Josaphat (crédit: Lumibox – Creative Commons – 2011)

Notre souhait : que tous ceux qui s'y impliquent déjà, notamment dans les secteurs économique, social et éducatif, puissent être associés largement dans la définition du programme d'actions.

Ce nouveau contrat de quartier marque la **poursuite d'un renouveau** dont Schaerbeek a besoin et auquel le cdH entend contribuer de manière positive.

La STIB... parce que Schaerbeek le vaut bien !

Cela n'aura échappé à personne. Deux modifications majeures sont intervenues récemment concernant la desserte de la gare de Schaerbeek : la disparition du 56 et du 24 !

Evidemment, la STIB a annoncé cette **dernière modification** de façon positive: « *Ce lundi 14 mars, la toute nouvelle ligne 7 remplace les lignes 23 et 24. Un numéro mini pour un maximum de confort et de performance.* »

Force est de constater que le terminal qui a été créé à la gare de Schaerbeek est aujourd'hui **démessuré** pour accueillir le **seul 92** ! En supprimant deux lignes à cet endroit, la STIB n'a guère pris en compte le **rayonnement** du terminal au-delà de la place Princesse Elisabeth, dans le quartier situé entre l'avenue Huart Hamoir et Evere.

Un autre **débat** concerne la



desserte du Boulevard Léopold III à la suite de la pose des voies qui relie désormais le boulevard Lambermont à Bordet. Rappelons que, depuis que la STIB a manifesté l'intention de réaliser ces **travaux**, les riverains se sont interrogés sur l'offre de transports qui serait liée à cette nouvelle infrastructure. La STIB a finalement décidé d'ouvrir une **ligne 62** reliant la place des Bienfaiteurs à Bordet. Il s'agit donc d'une navette extrêmement courte de rabattement (... en tram !) vers la ligne de la grande ceinture ou vers le Nord avec, dans les deux cas, une rupture de charge.

Bref, on est en droit de se demander si la commune défend efficacement les intérêts des habitants auprès de la STIB !



Gestion des espaces verts : Bertin Mampaka voit rouge

Dans les ensembles de logements sociaux, les espaces verts qui les jouxtent ont - sans doute plus qu'ailleurs encore - un rôle primordial à jouer. Ils constituent souvent les seuls lieux de promenade, de délasserment, de rencontre et de convivialité. Ils participent activement à la vie sociale.

Or, actuellement, la gestion et l'entretien de ces espaces verts varie fortement d'une société de logements à une autre. Là où certaines d'entre elles l'assument de A à Z, d'autres ont recours à des agents communaux pour accomplir cette mission.

Ces pratiques posent questions. D'une part, la situation actuelle crée une confusion en termes de responsabilité et d'utilisation de l'argent public.

D'autre part, cette situation amène à des inégalités de traitement des locataires sociaux. Certains devant supporter la charge de cet entretien, selon le mode de gestion pour lequel la société a opté.

Enfin, le recours au personnel communal immobilise des employés qui devraient en principe être affectés à d'autres tâches.

Bertin MAMPAKA a donc interpellé le Ministre en charge du Logement afin qu'il clarifie et harmonise les pratiques actuelles dans ce domaine.



Concilier préservation et accessibilité des espaces verts

Ces dernières décennies, la pression immobilière a entraîné une diminution et une fragilisation importante des espaces verts de la Capitale, obligeant la Région à doter ces espaces de statuts spécifiques divers, plus ou moins contraignants pour les usagers. Avec entre autres conséquences une surfréquentation des terrains restants, une réglementation ardue et une liberté toute relative pour les associations de jeunesse...

Exprimant sa crainte que les espaces verts bruxellois ne soient considérés exclusivement comme des musées et non plus comme des biens publics, des lieux de découvertes ou encore d'éducation à la nature, **Hervé DOYEN** a interpellé la Ministre de l'Environnement. Il s'interroge : quel est le rôle de Bruxelles-Environnement et sa marge de manœuvre quant à l'encadrement de la fréquentation de ces lieux ? Comment articuler harmonieusement présence des jeunes, cohabitation des différents usagers et gestion durable ?

Selon le député-bourgmestre, la fonction écologique des espaces verts, certes louable et nécessaire, ne doit pas évincer leur fonction sociale et récréative.



Internet gratuit ou à petit prix dans 14 communes

Douze Espaces Publics Numériques (EPN) permettent aux Bruxellois de s'initier à l'informatique et d'avoir accès gratuitement ou à prix démocratique à Internet. Financés par la Région de Bruxelles-Capitale et installés dans les communes, ces centres mettent PC, Internet et conseillers à disposition.

« Le but est d'aider les exclus de la vie numérique à combler leurs lacunes informatiques », explique **Danielle CARON**. « Le manque de budget pour l'achat de matériel ou l'abonnement à un fournisseur d'accès n'est pas seul en cause. Nombre de personnes ne disposent tout simplement pas des connaissances suffisantes pour utiliser ces outils. Or, ils sont aujourd'hui indispensables pour consulter les offres d'emploi, envoyer un CV ou tout simplement correspondre par e-mail. »

On trouve des EPN à Anderlecht, Berchem-Sainte-Agathe, Etterbeek, Evere, Forest, Ganshoren, Jette, Saint-Gilles, Saint-Josse-Ten-Noode, Watermael-Boitsfort, Woluwe-Saint-Lambert, Woluwe-Saint-Pierre et tout récemment, à Ixelles et Schaerbeek.



Stop aux intrus dans les sacs poubelles

Depuis le 1^{er} janvier 2010, l'obligation de tri est devenue une réalité en Région bruxelloise. 1,5 an plus tard, on peut déjà tirer un bilan positif : 30.000 tonnes de déchets en moins vers l'incinérateur.

Malgré tout, le tri pour les sacs poubelles PMC n'est pas encore optimal étant donné l'importance du nombre de déchets « intrus » que l'on peut y trouver.

Sensibilisée par la thématique du tri des déchets, **Mahinur OZDEMIR** a interrogé le Secrétaire d'Etat en charge de la Propreté sur le plan de sensibilisation mis en place par la Région en partenariat avec la société « Fost + » et l'asbl « Lutte contre l'exclusion sociale » à Molenbeek. L'objectif est simple : expliquer aux riverains comment trier leurs déchets. A cette fin, des autocollants « STOP » seront collés sur les sacs non-conformes et une équipe de six jeunes issus de milieux défavorisés, et engagés par l'asbl, parcourra les zones sensibles.

Se réjouissant de cette initiative, la députée ne manquera pas de suivre avec intérêt la pérennisation de ce projet.



A quand les éco-chèques à la STIB ?

Bien que figurant dans la liste des services et produits pouvant être acquis avec des éco-chèques, la STIB n'autorise pas ces derniers comme moyen de paiement pour l'achat de ses titres de transport. Ces chèques représentent pourtant un incitant fiscal important permettant d'augmenter le pouvoir d'achat pour des produits ou prestations à caractère écologique.

Pour le cdH, s'il est bien une attitude propice au développement durable, c'est la promotion de la mobilité durable, en ce compris l'« utilisation durable » des transports en commun.

C'est pourquoi **Joël RIGUELLE**, dans une question à la Ministre des Transports, revient sur les raisons de ce refus, notamment sur l'aspect financier. Les sociétés émettrices de ces chèques retiennent à leurs affiliés un escompte de 5% sur la valeur totale du remboursement des chèques. Répercuter ce coût sur le prix des tickets serait chose délicate pour les usagers. La Ministre s'était pourtant déjà engagée à prendre contact avec la STIB pour solutionner ce problème. Le député-bourgmestre se demande donc si des pistes ont entretemps été dégagées avec la STIB et les sociétés émettrices d'éco-chèques en vue d'un compromis convenable.



Pour la reconnaissance d'un Etat Palestinien

Lors de la prochaine Assemblée générale des Nations Unies, l'Autorité palestinienne va demander la reconnaissance de l'Etat Palestinien comme Etat membre à part entière de l'ONU.

En vue de cette échéance historique, **Ahmed EI KHANNOUSS** a co-déposé au Parlement bruxellois une proposition de résolution demandant à la Belgique de reconnaître l'Etat palestinien et de plaider auprès de l'Union européenne afin qu'elle en fasse de même.

Suite au surplace des négociations, le quotidien des Palestiniens risque de se détériorer une nouvelle fois. Pour le député, cette situation a suffisamment duré. En nourrissant l'espoir que cet acte relance les négociations, Ahmed EI KHANNOUSS appelle de ses vœux à une paix durable. La reconnaissance d'un Etat palestinien indépendant est incontestablement une étape vers la pacification et la prospérité des peuples de la région.



Un bail à durée déterminée pour une attribution plus juste des logements sociaux

A l'heure actuelle les ménages bénéficiant d'un logement social y restent bien souvent à vie, et pour cause, leur bail n'est pas limité dans le temps.

Le principal effet pervers de cette situation est le maintien de certains ménages jouissant de revenus corrects au sein d'habitations sociales, lesquelles ne sont plus disponibles pour ceux qui en ont réellement besoin. Ces familles à faibles revenus sont pourtant souvent amenées à se loger dans des conditions déplorables avec les conséquences que l'on sait (problèmes de santé, etc).

Céline FREMAULT a récemment interpellé le Secrétaire d'Etat en charge du Logement pour faire le point sur la mise sur pied d'un bail à durée déterminée dans le logement social. Cette évolution législative initiée grâce au cdH devrait en effet permettre une occupation plus juste des logements publics dont Bruxelles manque encore cruellement.



L'enseignement toujours au cœur de notre action

L'enseignement, un sujet qui nous concerne tous, qui nous taraude qui nous pose question et pour lequel il n'y pas de solution unique ou « toute faite » !

Au cœur de notre action et de notre réflexion : les Carrefours de l'éducation de l'année passée nous ont permis de prendre la mesure des défis à relever pour Bruxelles : besoin de création d'écoles, nouvelles pédagogies innovantes, mise au point sur la qualité de notre enseignement.

Ces rencontres ont été l'occasion de confronter l'expérience du terrain à la décision politique. En lien avec le groupe régional bruxellois, **Julie de GROOTE** poursuivra donc, dès la prochaine rentrée, le cycle de débats au Parlement francophone bruxellois.

Pour ce nouveau volet de rencontres, nous nous attarderons sur l'enseignement qualifiant indispensable à la création d'emploi pour notre Région, la détection précoce des problèmes d'apprentissage pour nous pencher, enfin, sur les paris à relever dans le monde enseignant.

Nous vous donnons donc rendez-vous, au siège du cdH :

- Le 29 septembre : « le qualifiant : un problème de fond ou d'image »
 - Le 27 octobre : « Dix... moi que tu m'aides ! Les troubles de l'apprentissage et l'école. »
 - Le 24 novembre : « les (dé)motivations de l'enseignant »
- Nous vous y attendons nombreux !



Continuer le combat pour davantage de fair-play dans le sport

La lutte pour l'éthique et la promotion des bonnes valeurs constitue l'un des points marquants de la partie sport du programme communautaire 2009-

2014. Une campagne autour de l'arbitrage dans le football sera bientôt lancée par la Communauté française. A l'échelon de la COCOF, des actions initiées naguère (telles que « carton rouge au racisme et à la violence dans le sport ») se poursuivent. D'autres campagnes sont à venir.

Pierre MIGISHA s'efforce régulièrement d'évoquer cette préoccupation noble dans les débats parlementaires. Il soutient notamment l'action de l'asbl « Panathlon Wallonie-Bruxelles », qui multiplie les initiatives afin précisément de sensibiliser un maximum de personnes au fair-play.

A la rentrée, le député interrogera à nouveau les Ministres en charge du Sport (Communauté française et COCOF) sur l'état d'avancement de leur programme dans ce domaine. Il s'intéressera également à l'implication de la COCOF et de la Communauté française dans la semaine F.A.R.E (Football against racism in Europe / début octobre) chapeautée en Belgique par un groupe de travail lié à la Cellule football du Ministère de l'Intérieur. Pierre MIGISHA est d'ailleurs l'un des membres très actifs de ce groupe de travail.



Des quotas pour développer l'offre de stages en entreprise

Dans le cadre du plan stratégique de formation professionnelle, les députés bruxellois ont rencontré les différents acteurs du secteur. Suite à ces auditions qui se sont tenues au Parlement

de la COCOF, **Hamza FASSI-FIHRI** a soumis au Ministre compétent 10 propositions en vue de répondre au défi de la formation à Bruxelles. Le député a ainsi rappelé que ce plan doit opérer un ajustement de l'offre de formation professionnelle au profil des demandeurs d'emploi ainsi qu'aux besoins du marché du travail.

Hamza FASSI-FIHRI a notamment insisté sur la nécessité de développer la formation par le stage en entreprise. Le député souhaite responsabiliser les entreprises par rapport au rôle qu'elles ont à jouer dans le cadre de la formation des jeunes. A l'instar de ce qui se fait déjà en France, il suggère que soit étudiée la possibilité de mettre en place un système de quotas de jeunes en formation dans les entreprises.



La ville et le stationnement automobile

La pression automobile croissante en zone urbaine rend le trafic toujours plus difficile. D'autant plus que la voirie n'appartient pas seulement aux automobilistes. Elle est à partager avec les usagers dits « faibles » ou « doux ».

L'utilisation des trottoirs par des conducteurs inciviques rend difficiles d'accès - voire inaccessibles - les espaces réservés aux piétons. Conséquence : mise en danger des piétons, des mamans avec poussette, des personnes à mobilité réduite, etc., obligés de longer le trottoir en empruntant la rue, à la merci de tout véhicule roulant.

Autre effet de cette incivilité récurrente : l'accès aux immeubles est plus difficile pour les véhicules de secours. On ne peut admettre que, devant l'importance de la problématique, l'on se borne à faire de simples constats.

Auprès de la Ministre de la Mobilité d'abord, en Conseil de police ensuite, **André du BUS** insiste pour que des mesures soient prises.

Exprimez-vous sur la gestion de notre commune !

Economie et emploi

1. Êtes-vous satisfait de l'offre de commerces (proximité des commerces, commerces de nuit, marchés, heures d'ouverture) au sein de notre commune ?
 très satisfait ; assez satisfait ; pas vraiment satisfait ;
 pas du tout satisfait ; sans opinion

2. Que pensez-vous des outils de soutien à l'emploi (formations, accompagnement et suivi) offerts notamment par la Maison de l'Emploi et la Mission Locale pour l'Emploi et la Formation ?
 très satisfait ; assez satisfait ; pas vraiment satisfait ;
 pas du tout satisfait ; sans opinion

Social

3. Êtes-vous satisfait de l'offre et de la qualité des infrastructures d'accueil de l'enfance (nombre de places dans les crèches et dans les écoles) ?
 très satisfait ; assez satisfait ; pas vraiment satisfait ;
 pas du tout satisfait ; sans opinion

4. Que pensez-vous de la politique de logement pour les seniors (prix et qualité des maisons de repos, nombre de places dans les homes, habitations groupées) ?
 très satisfait ; assez satisfait ; pas vraiment satisfait ;
 pas du tout satisfait ; sans opinion

Sécurité

5. Comment jugez-vous les services rendus par la police au sein de notre commune ?
 très satisfait ; assez satisfait ; pas vraiment satisfait ;
 pas du tout satisfait ; sans opinion

Mobilité

6. Dans l'ensemble, êtes-vous satisfait des infrastructures routières dans notre commune (état des routes, nids de poule, présence de pistes cyclables) ?
 très satisfait ; assez satisfait ; pas vraiment satisfait ;
 pas du tout satisfait ; sans opinion

7. Que pensez-vous de la mobilité (parking, stationnement prioritaire pour les habitants de la commune, espaces piétonniers, fréquence et qualité des transports en commun, fluidité de la circulation) ?
 très satisfait ; assez satisfait ; pas vraiment satisfait ;
 pas du tout satisfait ; sans opinion

Propreté

8. Êtes-vous satisfait de la propreté (propreté des rues et des trottoirs, lutte contre les dépôts clandestins) ?
 très satisfait ; assez satisfait ; pas vraiment satisfait ;
 pas du tout satisfait ; sans opinion

9. Comment jugez-vous la gestion du tri et du ramassage des déchets (fréquence des passages, respect des horaires, tri, parcs à conteneurs, coins verts mobiles) ?
 très satisfait ; assez satisfait ; pas vraiment satisfait ;
 pas du tout satisfait ; sans opinion

10. Que pensez-vous de l'offre et de la qualité des espaces verts (nombre de parcs, de bancs publics et de plaines de jeux, propreté des espaces verts) ?
 très satisfait ; assez satisfait ; pas vraiment satisfait ;
 pas du tout satisfait ; sans opinion

11. Comment qualifiez-vous le travail des équipes communales suite aux récentes inondations (enlèvement des objets sur la voie publique, nettoyage des voiries, désobstruction des avaloirs, vidange des caves) ?
 très satisfait ; assez satisfait ; pas vraiment satisfait ;
 pas du tout satisfait ; sans opinion

12. Êtes-vous satisfait des services de déneigement des routes fournis par notre commune ?
 très satisfait ; assez satisfait ; pas vraiment satisfait ;
 pas du tout satisfait ; sans opinion

Loisirs

13. Que pensez-vous de l'offre de loisirs culturels et sportifs dans notre commune (diversité et qualité des événements, heures d'ouvertures des centres sportifs,

prix des activités, proximité des infrastructures) ?
 très satisfait ; assez satisfait ; pas vraiment satisfait ;
 pas du tout satisfait ; sans opinion

Le travail de la commune

14. Notre commune a-t-elle été à l'écoute de l'avis des habitants pour la réalisation de son Plan Communal de Mobilité (PCM) ?
 très satisfait ; assez satisfait ; pas vraiment satisfait ;
 pas du tout satisfait ; sans opinion

15. Que pensez-vous des services fournis par notre administration communale (heures d'ouverture, qualité des services, temps d'attente, disponibilité) ?
 très satisfait ; assez satisfait ; pas vraiment satisfait ;
 pas du tout satisfait ; sans opinion

16. Êtes-vous satisfait du travail accompli par la majorité au sein de notre commune au cours de ces cinq dernières années ?
 très satisfait ; assez satisfait ; pas vraiment satisfait ;
 pas du tout satisfait ; sans opinion

17. Comment jugez-vous l'action de notre bourgmestre ?
 très satisfait ; assez satisfait ; pas vraiment satisfait ;
 pas du tout satisfait ; sans opinion

Remarques/suggestions

.....

A propos de vous

Êtes-vous ?

une femme ; un homme

Quel âge avez-vous ?

18-25 ans ; 26-35 ans ; 36-45 ans ; 46-55 ans ; 56-65 ans ; plus de 65 ans

(S'il y a lieu) Quel quartier habitez-vous ?

Depuis combien de temps habitez-vous dans notre commune ?

**Nous vous remercions de votre participation et du temps que vous avez consacré à ce questionnaire !
 Merci de renvoyer ce formulaire complété au cdH de Schaerbeek, rue Auguste Lambiotte 111 à 1030 Bruxelles.**

Je désire être averti(e) personnellement des résultats de cette consultation: oui non

Je désire être informé(e) des activités de la section cdH: oui non

Voici mes coordonnées:

Nom: _____ Prénom: _____

Adresse: _____ n°: _____

Code postal: _____ Localité: _____

Téléphone: _____ Fax: _____

E-mail: _____

Agenda

Samedi 8 et dimanche 9 octobre 2011 : sixième Biennale Art Nouveau

La sixième Biennale Art Nouveau constituera une occasion unique de découvrir l'Art Nouveau et l'Art Déco à Bruxelles durant quatre week-ends du mois d'octobre 2011. Un accent particulier sera mis sur Victor Horta, à l'occasion du 150^e anniversaire de sa naissance. Le programme de la Biennale proposera au public de visiter jusqu'à 15 lieux par week-end, c'est-à-dire plus de 60 intérieurs ouverts exceptionnellement pour l'ensemble de l'événement. Le week-end des 8 et 9 octobre, les quartiers et communes de Schaerbeek, Woluwe et les squares seront mis à l'honneur. Vous découvrirez l'urbanisation galopante que connut Schaerbeek à la fin du XIX^e siècle ainsi que quelques-uns des plus beaux axes de la capitale.

Renseignements et réservations: www.voiretdirebruxelles.be